



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Loire
éducation
nationale

DIVEL

Affaire suivie par : Muriel PLASSE
Téléphone : 04 77 81 41 74
Télécopie : 04 77 81 41 05

Mél. : Muriel.Plasse@ac-lyon.fr

Adresse :
11 rue des docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne Cedex 2



ANNEXE C2

Année scolaire

**Demande d'agrément d'intervenant
extérieur à l'éducation nationale**
(pour les personnes n'ayant pas de carte professionnelle)
Attention : toute demande incomplète ne sera pas traitée

L'association ou l'auto-entrepreneur sollicitant l'agrément :

Adresse :
représentée par M. Mme.....Tél.:..... Mél. :

Dans le cadre de la convention (entre la structure et l'éducation nationale)
signée le :

Propose à l'agrément de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale afin qu'elle
puisse apporter son concours à l'enseignement, la personne ci-dessous désignée :

Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Diplôme Qualification
Nom d'usage		Commune, arrondissement et département de naissance	
Adresse :			

Ecole(s) ou commune(s) concernées : Tél. :

Préciser le domaine des activités dans lequel ces interventions s'inscrivent :

Je suis informé que l'administration conduira des vérifications judiciaires concernant ma situation.

A....., le.....

Signature du représentant de la structure sollicitant l'agrément
Nom Prénom

Décision du directeur académique
<input type="checkbox"/> Agrément accordé pour la présente année scolaire. <input type="checkbox"/> Agrément refusé pour les motifs précités dans le décret 2017-766 Saint-Etienne, le Pour l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale, L'Inspecteur de l'éducation nationale adjoint,